

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2016-02-01

PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} FÉVRIER 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'AlbanéL tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à AlbanéL, le lundi 1^{er} février 2016 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Nicole Pelchat, conseillère
MM. Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller

Sont absentes : Mmes Liane Proulx, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes de janvier 2016
 - 5.2 Rapport des revenus de janvier 2016
 - 5.3 Liste des propriétés à être vendues pour non-paiement de taxes
 - 5.4 Bibliothèque municipale – Autorisation de paiement de la première tranche de la subvention annuelle
 - 5.5 Aide à l'entreprise – Autorisation de versement de la quatrième tranche de 10 000 \$ au Marché Bonichoix
6. **TRANSPORTS**
 - 6.1 Autorisation de procéder à la vente du camion MACK
7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 Autorisation d'achat d'une caméra pour l'inspection de canalisation

- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1** Rapport de l'inspecteur en bâtiment pour janvier 2016
 - 8.2** Adoption du second projet de règlement numéro 16-204 concernant la modification de la zone C06
 - 8.3** Avis de motion – Adoption du règlement 16-204 concernant la modification de la zone C06
 - 8.4** MRC de Maria-Chapdelaine – Demande d'autorisation pour l'entreposage dans des bâtiments agricoles désaffectés
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1** Carnaval d'Albanel – Autorisation des dépenses
 - 9.2** Accueil des nouveaux arrivants – Autorisation des dépenses
 - 9.3** Semaine de relâche – Autorisation de dépense et de paiement
 - 9.4** Adhésion à l'AQLM
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
- 11. RÉOLUTIONS**
 - 11.1** Appui au projet d'implantation de corridors boisés riverains dans le bassin versant du ruisseau clair
 - 11.2** CRÉPAS – Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2016
- 12. FORMATION**
- 13. INFORMATION**
 - 13.1** MMQ – Ristourne 2015
 - 13.2** MRC de Maria-Chapdelaine – Transmission des règlements 15-380 à 15-383
 - 13.3** MAMOT – Acceptation de l'entente instituant une régie intermunicipale pour la création d'un parc industriel régional
- 14. INVITATIONS**
 - 14.1** Souper-bénéfice de la Société canadienne du cancer secteur Normandin
 - 14.2** Centre de femmes du pays de Maria-Chapdelaine
- 15. CORRESPONDANCE**
 - 15.1** Commission de la représentation électorale du Québec – Accusé réception de notre règlement 15-203 visant à désassujettir la municipalité d'Albanel à l'obligation de diviser son territoire en districts électoraux
- 16. AUTRES SUJETS**
 - 16.1** Invitation de la population et des élus par la mairesse à assister à la consultation publique concernant la révision du schéma de couverture des incendies se tenant le mardi 2 février à l'Hôtel de Ville de Dolbeau-Mistassini
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

16-023

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
 APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

16-024

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2016

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'il y ait exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016.

16-025

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016 soit et est adopté tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **239 669,52 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

16-026

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JANVIER 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de janvier 2016 soient et sont approuvées telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	78 420,11 \$
Comptes payés	140 237,34 \$
Salaires nets de janvier 2016 et REER	21 012,07 \$
Total :	239 669,52 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS DE JANVIER 2016

Le rapport des revenus pour le mois de janvier 2016, d'une somme de **538 607,04 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

16-027

5.3 Liste des propriétés à être vendues pour non-paiement de taxes

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à procéder à la vente pour non-paiement de taxes des propriétés pour lesquelles sont dues deux ans et plus de taxes municipales, selon le moyen habituel, soit par la MRC de Maria-Chapdelaine.

16-028

5.4 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE DE LA SUBVENTION ANNUELLE

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel procède au versement de la première tranche de subvention à la Bibliothèque municipale d'Albanel, soit une somme de 1 500 \$, à laquelle sera soustrait le montant des reprographies.

16-029

5.5 AIDE À L'ENTREPRISE – AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA QUATRIÈME TRANCHE DE 10 000 \$ AU MARCHÉ BONICHOIX

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement de la quatrième tranche de 10 000 \$ au Marché Bonichoix dans le cadre de la Politique d'intervention en matière de développement économique.

6. TRANSPORTS

16-030

6.1 AUTORISATION DE PROCÉDER À LA VENTE DU CAMION MACK

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à entamer les démarches afin de disposer du camion MACK en respectant les lois établies en ce domaine.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

16-031

7.1 AUTORISATION D'ACHAT D'UNE CAMÉRA POUR L'INSPECTION DE CANALISATION

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat d'une caméra numérique Pearpoint, modèle P342 Flexiprob, pour l'inspection de canalisation au coût de 11 500 \$ plus taxes (livraison incluse).

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE JANVIER 2016

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de janvier 2016, soit :

Trois permis de construction (autre) 26 000 \$

16-032

8.2 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 16-204 CONCERNANT LA MODIFICATION DE LA ZONE C06

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a émis un avis public avisant la population de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 1^{er} février 2016 à 18 h à la salle du conseil de la municipalité d'Albanel afin de présenter les modifications effectuées au Règlement de zonage et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur;

ATTENDU QUE, lors de cette assemblée, toutes les personnes présentes ont eu l'occasion de s'exprimer sur la question;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le second projet de règlement portant le numéro 16-204, modifiant le Règlement de zonage numéro 11-158, soit adopté sans changement.

8.3 AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT 16-204 CONCERNANT LA MODIFICATION DE LA ZONE C06

Un avis de motion est, par la présente, donné par Édith Pouliot, conseillère, à savoir que, lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, elle proposera l'adoption du règlement 16-204 décrétant la modification de la zone C06 du Règlement de zonage numéro 11-158, **avec dispense de lecture.**

16-033

8.4 MRC DE MARIA-CHAPDELAINE – DEMANDE D’AUTORISATION POUR L’ENTREPOSAGE DANS DES BÂTIMENTS AGRICOLES DÉSAFFECTÉS

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel présente une demande d’autorisation à la MRC de Maria-Chapdelaine afin de permettre l’entreposage dans des bâtiments agricoles désaffectés afin de faciliter l’utilisation à d’autres fins de ces bâtiments dans le but d’éviter qu’ils ne soient laissés à l’abandon.

9. LOISIRS ET CULTURE

16-034

9.1 CARNAVAL D’ALBANEL – AUTORISATION DES DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise un montant de 1 206 \$, taxes incluses, pour couvrir les dépenses nécessaires à l’organisation du Carnaval d’Albanel.

16-035

9.2 ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS – AUTORISATION DES DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise un budget d’environ 660 \$ afin de couvrir les frais pour l’accueil des nouveaux résidents qui aura lieu le 14 février 2016.

16-036

9.3 SEMAINE DE RELÂCHE – AUTORISATION DE DÉPENSE ET DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise une dépense de 930 \$ pour couvrir les frais du spectacle et de l’atelier de confection de marionnettes prévu dans la programmation de la semaine de relâche ainsi que le paiement de cette dépense.

16-037

9.4 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL (AQLM) – ADHÉSION 2016

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d’Albanel autorise le paiement d’un montant de 353,59 \$, taxes incluses, pour l’adhésion annuelle 2016 de la municipalité d’Albanel.

10. DONS ET SUBVENTIONS

11. RÉSOLUTIONS

16-038

11.1 APPUI AU PROJET D'IMPLANTATION DE CORRIDORS BOISÉS RIVERAINS DANS LE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU CLAIR

ATTENDU QUE le projet a pour objectif de poursuivre l'implantation de bandes riveraines élargies et de haies brise-vent, amorcée en 2005 dans le cadre du Projet collectif agricole du ruisseau Morin;

ATTENDU QUE le maintien de la biodiversité du bassin versant sera favorisé par ces corridors qui, à moyen terme, faciliteront des déplacements sécuritaires, assureront des échanges entre les populations et fourniront des refuges à cette faune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde son appui au projet d'implantation de corridors boisés riverains dans le bassin versant du ruisseau Clair.

16-039

11.2 CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE (CRÉPAS) – PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2016

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont placé depuis 20 ans la prévention de l'abandon scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont depuis quelques années les plus persévérants au Québec et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 11,8 % de ces jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires en 2012-2013 (14,9 % pour les garçons et 8,9 % pour les filles);

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- ♦ Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- ♦ Vie sept ans de moins qu'un diplômé;

- ♦ A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- ♦ Cours 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- ♦ Cours 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- ♦ La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- ♦ Les taxes et impôts perçus en moins;
- ♦ Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le travail du CRÉPAS et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser quelque 24,7 millions de dollars annuellement en coûts sociaux;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE le CRÉPAS organise, du 15 au 19 février 2016, la 9^e édition des *Journées de la persévérance scolaire* sous le thème « La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous! », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay–Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE les *Journées de la persévérance scolaire* se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
 APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les *Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;

D'appuyer le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires afin de faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean la toute première région éducative au Québec, une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ces communautés;

De faire parvenir copie de cette résolution au Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

12. FORMATION

13. INFORMATION

13.1 MMQ – Ristourne 2015

13.2 MRC de Maria-Chapdelaine – Transmission des règlements 15-380 à 15-383

13.3 MAMOT – Acceptation de l'entente instituant une régie intermunicipale pour la création d'un parc industriel régional

14. INVITATIONS

16-040

14.1 SOUPER-BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER SECTEUR NORMANDIN

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le paiement d'un montant de 360 \$, soit quatre billets à 40 \$ chacun et une somme de 200 \$ à titre de subvention municipale 2016.

16-041

14.2 CENTRE DE FEMMES DU PAYS DE MARIA-CHAPDELAINE

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'achat de deux cartes de 25 \$ chacune pour le souper spectacle soulignant la *Journée internationale des femmes*. L'activité se tiendra le jeudi 3 mars 2016 à 17 h au Centre civique de Dolbeau-Mistassini.

15. CORRESPONDANCE

15.1 Commission de la représentation électorale du Québec – Accusé réception de notre règlement 15-203 visant à désassujettir la municipalité d'Albanel à l'obligation de diviser son territoire en districts électoraux

16. AUTRES SUJETS

16.1 Invitation de la population et des élus par la mairesse à assister à la consultation publique concernant la révision du schéma de couverture des incendies se tenant le mardi 2 février à l'Hôtel de Ville de Dolbeau-Mistassini

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les sujets suivants sont abordés :

➤ Le système de chauffage utilisé au presbytère.

16-042

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER

Que la séance soit et est levée à 20 h 5.

Fait et passé à Albanel en ce premier jour de février 2016.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général